

Bilan de la rencontre « Villes Amies des Enfants » du 18 juin à Audincourt

Table ronde : « Le partenariat entre les villes et l'UNICEF et ses nouveaux objectifs »

Etaient présents :

- **Communauté d'Agglomération Grand Dole et Ville de Dole** : Catherine DOPPELLMANN, Référente service enfance – jeunesse ;
- **Communauté de Communes Pays de Luxeuil** : Nadine MENIGOZ, Coordinatrice enfance – jeunesse ;
- **Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien et Ville d'Etueffont** : Laurent DUVAL, Responsable pôle jeunesse et jeunes adultes et Chantal PHILIPPON, Adjointe responsable CM enfant et Vice-présidente CCPSV chargée du secteur petite enfance ;
- **Conseil Général du Doubs** : Rémy Nappey, VP chargé de la jeunesse Sylvie MATHEVON, Référente service jeunesse, DAE et référente UNICEF ;
- **Ville d'Audincourt** : Salima INEZARENE, Adjointe service enfance – jeunesse et F. BONOT, Responsable service jeunesse ;
- **Ville de Belfort** : Ian BOUCARD, Conseiller municipal délégué en charge de la jeunesse et de la vie associative, Aude LAVANCHY, Responsable service jeunesse et Véronique DUGRIVEL, chargée de mission PEG ;
- **Ville de Besançon** : Laëtitia SIMON, Conseillère municipale déléguée personnes âgées et lien intergénérationnel, Conseil des sages , CBJ , Jean-Claude DONIER, Chef de service démocratie participative, Philippe RENOU, Chef de service coordination jeunesse et inter-âges ;
- **Ville du Grand Charmont** : Jean-Paul MUNNIER, Adjoint enfance – jeunesse ;
- **Ville de l'Isle-sur-le-Doubs** : Rémy NAPPEY, Maire et Adjoint service petite enfance ;
- **Ville de Lons-le-Saunier** : Cyrille BRERO : attaché parlementaire de Jacques Pélissard ;
- **Ville de Lure** : Sonia LOUREIRO, Directrice des affaires éducatives, sportives et jeunesse ;
- **Ville de Luxeuil-les-Bains** : Mohamed BENCHAGRA, Coordinateur action sociale ;

- **Ville de Montbéliard** : Jean ABITBOL, Directeur du service enfance – jeunesse ;
- **Ville de Morteau** : Dragana VOJINOVIC, Adjointe ;
- **Ville de Poligny** : Véronique LAMBERT, Adjointe déléguée à la jeunesse et à la vie scolaire ;
- **Ville de Sochaux** : Sylvaine SCHULLER, Adjointe déléguée à la Culture et Odile SOLERE, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires ;
- **Ville de Valentigney** : Georges ROVIGO, Adjoint tissus associatif et OMS et Philippe BARADEL, Référent service des sports ;
- **Ville de Voujeaucourt** : Maryline GINESTE, Adjointe à l'éducation et au Conseil municipal des jeunes ;

Soit 20 collectivités de la région Franche-Comté représentées.

Pour l'UNICEF :

- **Comité UNICEF Doubs** : Mireille SILVANT, Présidente ; Hervé GROULT, trésorier, et Alice CHATELET, Stagiaire ;
- **Comité UNICEF Haute-Saône** : Martine PINELLI, Présidente.

1^{ère} partie : Présentation du guide 2014-2020 villes et intercommunalités amies des enfants et dossier de candidature 2014-2020

L'UNICEF propose une nouvelle démarche et de nouveaux outils aux villes qui souhaitent renouveler le partenariat Villes Amies des Enfants. La base essentielle de ce partenariat est le guide « 2014-2020 villes et intercommunalités amies des enfants ». Pour participer au programme, la ville devra désormais signer une convention d'objectifs élaborée sur la base du dossier de candidature en lien avec UNICEF France et adopter une délibération en Conseil Municipal. Une autre nouveauté réside dans le fait que les intercommunalités pourront désormais accéder au titre « Intercommunalité Amie des Enfants » en signant une convention tripartite ville/EPCI/UNICEF France. Les villes ont jusqu'au **31 juillet 2014** pour faire connaître leur volonté de renouvellement de leur engagement par lettre. Ensuite, elles doivent renvoyer leur dossier de candidature avant la date limite du **31 mars 2015**. Finalement, toutes les conventions d'objectifs devront être signées au **31 décembre 2015**. Si la ville et la communauté d'agglomération s'engagent ensemble, les deux collectivités doivent signer le dossier de candidature. Même si un changement de mandature est intervenu suite aux récentes élections municipales, la ville est toujours engagée dans l'initiative Ville Amie des Enfants, jusqu'à la signature du nouveau partenariat.

Dans son dossier d'inscription, dix thèmes ont été dégagés, répondant aux objectifs d'une ville amie des enfants :

- Bien-être et cadre de vie
- Non-discrimination et égalité d'accès aux services
- Participation citoyenne des enfants et des adolescents
- Sécurité et protection
- Parentalité
- Santé, hygiène, alimentation
- Handicap
- Education
- Accès au jeu, au sport, à la culture et aux loisirs
- Solidarité internationale.

La municipalité doit établir des fiches sur les actions qu'elle met en place ou va mettre en place dans le cadre de ces dix objectifs. La moyenne est de deux ou trois fiches parmi les dix proposées.

Quelles peuvent être les actions mises en place par les collectivités?

Cela peut se concrétiser par l'organisation d'un événement, ou par des actions sur le long terme. **L'innovation est ici le maître mot**, et doit être pensée en rapport avec le territoire. Le but des fiches est de mettre en avant les actions les plus innovantes. Toutes les fiches ne sont pas à compléter et la candidature sera examinée à partir des deux ou trois fiches projets présentées. Il est souhaitable que la ville s'engage sur des actions ciblées permettant d'aborder les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes sur son territoire.

Trois ans plus tard, un premier bilan sera effectué avec le comité. Les progrès obtenus seront appréciés à la fin du mandat.

Le réseau, ville amie des enfants permet de valoriser les innovations, de les faire partager et de mettre à la disposition de tous les solutions intéressantes. Des rencontres sont souhaitées comme celle d'aujourd'hui où chacun apporte son expérience. Concertons-nous, travaillons ensemble afin de faire appliquer efficacement la convention, pour le bien-être des enfants.

L'Isle sur le Doubs, Poligny et Voujeaucourt voudraient rejoindre le réseau villes amies des enfants. L'expérience de Poligny est particulièrement intéressante : 2000 enfants sont scolarisés sur cette commune, de la maternelle au niveau post-bac (ENIL et école hôtelière) sur une population totale de 4800 habitants ; ce qui signifie que neuf mois par an, sa population est faite pour moitié de jeunes !

Enfin, il faut rappeler que l'UNICEF, bien qu'ayant un mandat international, a aussi pour vocation d'être aussi présent pour les plus défavorisés en France et dans les pays développés. Le dispositif Villes Amies des Enfants est là pour aider à toucher les enfants les plus vulnérables et fragiles. Ce dispositif, particulièrement efficace et dynamique est remarqué parmi tous ceux initiés par UNICEF France. Les études et propositions sont même reprises au niveau gouvernemental dans certaines commissions qui s'appuient sur elles. Par exemple sur le thème de la pauvreté.

2^{ème} partie : Choix d'un thème de travail commun pour 2015

La ville de Belfort pourrait être candidate pour accueillir la rencontre 2015 des Villes Amies des Enfants. Ces rencontres ont jusqu'à présent eu lieu dans le département du Doubs, à Montbéliard, Besançon, Audincourt : il est temps de sortir du département et de s'impliquer vers d'autres horizons, ce qui implique la Haute-Saône, le Jura, le Territoire de Belfort.

Travailler ensemble sur un projet commun à l'échelle de la région : le thème proposé par Mireille Silvant est **l'exclusion sociale**. Les personnes présentes s'y intéressent.

La consultation des enfants et des jeunes en 2013 a mis en «évidence que 7% des enfants étaient en exclusion totale. C'est une des préoccupations majeures des collectivités aujourd'hui, préoccupation vécue et partagée par toutes. On parle ici des enfants qui abandonnent l'école, qui ne participent pas aux activités du quartier, qui ne fréquentent pas les lieux culturels (cinéma, médiathèque...) qui rencontrent des difficultés de santé, qui ont besoin d'être protégés.

Un exemple pour favoriser l'intégration: lors de la fête du Quartier des Buis à Valentigney, un orchestre des jeunes de ce quartier, encadrés bénévolement par les professeurs du Conservatoire de Montbéliard y a donné un concert qui a ravi le public.

Avant la mise en place de ce projet, les jeunes de l'orchestre n'avaient pas les moyens de payer les cours de conservatoire et cette idée ne leur venait même pas à l'esprit. Les cours de musique du conservatoire n'étant pas dans leurs habitudes culturelles, ils considéraient que « ce n'était pas pour eux ». Cette expérience n'est pas menée qu'à Valentigney : Besançon, Grand Charmont, Montbéliard, Belfort ont déjà mis en place ce genre d'action, et cela est prévu l'année prochaine à Audincourt. Agissons pour que ces jeunes qui s'impliquent soient reconnus au-delà de leur quartier. Ne pourrait-on pas prévoir une action leur permettant d'être entendus ? Par exemple au FIMU de Belfort l'année prochaine? Il faut sortir ces jeunes des quartiers afin qu'ils bénéficient de la reconnaissance qu'ils méritent ; un excellent moyen pour qu'ils s'épanouissent.

A Audincourt l'année dernière, une représentation de fin d'année mêlant le conservatoire et des jeunes des quartiers a eu lieu, devant un public très mélangé et représentatif de la ville. De nombreuses manifestations culturelles et sportives organisées par les collectivités pourraient

toucher les plus fragiles. On peut citer aussi l'exemple de la journée des enfants à Belfort, ou le passeport pour le sport initié par le Conseil Général du Doubs.

Quel projet bâtir l'année prochaine pour lutter contre l'exclusion ?

D'autres exemples :

A Besançon, les médiathèques et plus généralement l'accès à la culture est gratuit, pour les enfants mais aussi les adultes. Il y a des ateliers le mercredi basés sur les idées du Conseil Bisontin Junior. Les enfants et adultes des groupes d'alphabétisation, de la MJC et d'autres organisations de Besançon y ont fait un livre à la bibliothèque de Montrapon. Ces ateliers permettent aussi un travail sur la parentalité.

Le but est que chaque ville valorise ce qu'elle fait pour les enfants et les jeunes. Prévoyons une journée de valorisation pour présenter au public ces actions qui sont méconnues. Il faut aussi montrer à ces jeunes qu'ils ont une place dans la ville. Informons le public par le biais des médias ; avoir une audience auprès de la télé, de la radio serait un point très favorable. Présentons ces enfants quand ils font quelque chose. Il y a eu récemment le tournoi des petits champions, avec 1500 enfants rassemblés sur un week-end de sport à Besançon.

Le problème est de réussir à valoriser nos informations dans la presse. Il faut passer par l'Est Républicain, France Bleu... L'ancien rédacteur en chef du Progrès, présent ce jour pourrait nous y aider. Il propose une cellule de veille VAE pour faire tourner ces informations entre les villes du réseau. Parler des enfants et de leurs actions dans le journal est fédérateur et « vendeur ». Il faut donc s'en servir pour que tout le monde soit gagnant. Ce qui est important ici c'est de présenter du positif dans les médias, pour qu'on arrête de dire que notre jeunesse fait n'importe quoi en donnant une mauvaise opinion d'elle. Il faudra un correspondant VAE dans chaque ville pour faire remonter les initiatives. Il y a une force collective inutilisée. Une communication commune nous donnera plus de visibilité.

Cela soulève aussi la question de la communication sur le réseau Villes Amies des Enfants. Aujourd'hui, peu de personnes savent ce qu'est une ville amie des enfants. Il faut expliquer sans cesse, faire de la sensibilisation sur le sujet. Il y a un panneau à l'entrée des villes, mais les citoyens ne savent pas ce qu'il signifie vraiment. Faire un communiqué de presse à l'occasion du nouveau dossier d'inscription par exemple serait une bonne initiative pour informer la population de cet engagement solidaire. La convention de partenariat prévoit aussi de présenter aux élus l'engagement de la ville avec l'UNICEF ; tous les services doivent connaître l'initiative VAE.

Le représentant de la ville de Montbéliard relance l'idée d'estampille « Ville Amie des Enfants » sur les actions qui vont un peu plus loin que ce qui est banal et tombé dans le droit commun (accueillir les enfants en centre de loisirs par exemple). Faire un travail comme l'orchestre en quartier est une action plus profonde, Elle participe au processus d'innovation dans la lutte contre l'exclusion. Il ne faut pas oublier de différencier les deux textes relatifs aux droits de l'enfant : La charte des droits de l'enfant de 1959 et la convention de 1989. La première a été créée pour protéger l'enfant, dans un rôle passif ; la deuxième envisage l'enfant

comme un acteur. Des travaux sont à faire au niveau des parents, des collectivités. L'idée n'est pas de proposer de la consommation aux enfants, il faut élargir la capacité éducative. A Besançon, le Conseil Bisontin Junior existe depuis 1985 et le Conseil Général Junior est plus récent. Au fil de leur mandat, on voit ces jeunes devenir des acteurs capables de mener un projet à bien, de s'exprimer.

Concernant le sport, il faudrait envisager de créer des partenariats avec les ligues de sport, comme la ligue franc-comtoise de football, qui seraient estampillés VAE avec l'UNICEF. On peut aussi penser au comité régional olympique. A Audincourt, un passeport culture et sport est offert pendant les vacances aux jeunes, avec des créneaux horaires et des tarifs très attractifs, pour faire découvrir des activités à tous les jeunes. Sur Besançon, on a relevé l'initiative Vital'été et le ticket sport.

L'UNICEF met en circulation la mallette pédagogique des droits de l'enfant pour faire de la sensibilisation au niveau des classes élémentaires. Une proposition envisageable serait de se rapprocher de l'OCCE qui fait beaucoup de travail dans ce domaine. On peut aussi contacter les Francas. Le travail en amont du concours national d'affiches doit être complété.

Finalement, la question de la formation des équipes pédagogiques qui encadrent les jeunes doit être soulevée concernant les droits des 0 à 18 ans. Il faut une profondeur, présenter les enjeux, les implications des différents acteurs dans ces droits. Une dynamique est à créer

Il faut faire attention aux doublons dans les formations, propose un intervenant, car c'est difficile de former les gens, à cause des horaires, des nombreuses sollicitations que reçoivent les animateurs sur tous les fronts. Il y a un réseau d'éducation populaire à ne pas négliger.

Alice Chatelet

Stagiaire UNICEF Doubs